

## De quel amour blessée Réflexions sur la langue française

Alain Borer

Toute la première partie du livre raconte la capitulation devant la langue du maître., l'anglo-américain.

L'auteur, à Montréal, en réponse à une question se voit répliquer : « speak white ». Pour un nord américain, la langue française = infériorité = noir = pauvre immigré, alors que : anglais = supériorité = blanc = WASP ( white anglo-saxon protestant) = riche.

Les anglicismes sont utilisés par les premiers ministres et les présidents de la République ; ils font leur entrée dans le petit Larousse sans guillemets et gagnent de plus en plus de domaines : l'informatique, les magasins ( shops, stores), la publicité, les sciences, la finance, la cuisine, ...

Un tel comportement s'appelle l'aliénation- d'alienus, de l'autre - cette inhibition par laquelle le sujet ne se voit plus qu'à travers les yeux d'un autre s'assujettit.

A.Borer définit l'anglobish, de global english, en oreille française anglobal ; l'anglo-américain qui se mondialise en néo-latin, selon sa propension hégémonique, dans tous les domaines de responsabilité, s'impose à l'intérieur des autres langues en substituant aux différentes cultures ses représentations et ses modèles culturels, donc, à terme, juridiques et politiques.

L'anglobal présente quatre caractéristiques inédites :

**1-La dé-nomination**, c'est-à-dire la substitution pure et simple de mots anglo-saxons à des mots français disponibles de longue date ( ovation debout, standing ovation), dans les enseignes de magasins, les noms de film, les publicités,...

**2- Le silure américain** (à l'image de ce poisson carnassier) cannibalise les paradigmes et siphonne non pas un mot mais une chaîne de mots français. Ces mots importés reviennent non seulement avec un sens différent qui domine le précédent (supporter, initier), mais ils sont au retour moins précis ( impacter, générer).

**3-La saxophonie** s'impose comme le phénomène le plus significatif. S'imposent des mots imprononçables et éperdument laids. Il n'y a pas de polissage phonétique : l'horrible « access prime time ».

**4-La désinvention** qui prend trois formes paralytiques :

-soit celle de la **passivité** devant l'envahissement des mots qui ne fondent pas un concept inconnu ( on n'attend pourtant pas le mot « free lance » pour connaître le travail indépendant).

-soit celle de l'incapacité à forger des mots francophones à la place de concepts( « think tank »), d'évènements politiques, ...

- soit celle du refus d'adopter les néologismes officiellement recommandés ou obligatoires (distribution pour « casting », revendeur pour « dealer », publipostage pour « mailing »,...)

L'abandon de l'enseignement du latin et du grec est considéré comme une grave faute. C'est en 1539 que l'ordonnance de Villers-Cotterêts émancipait la langue française du latin.

La langue anglaise devient de facto la langue officielle de la commission européenne. Mais pour Umberto Eco « La langue de l'Europe, c'est la traduction, pas l'anglais. »

On assiste à une collaboration avec le maître pour faire accepter sa langue. Ces Galloricains, comme les appelle l'auteur, combattent les résistants, les traitant de franchouillards. La loi Fioraso qui introduit l'enseignement en anglais à l'université est qualifiée de scélérate.

La deuxième partie du livre traite du devenir de la langue. A.Borer imagine un banquet du français où sont attablées des personnalités diverse depuis Jean Racine jusqu'à Léopold Senghor en passant par Louis XIV, Paul Claudel,... Tout ce beau monde se comprend et nous les comprenons aussi loin qu'on remonte dans le temps. Certes la langue évolue mais désormais prolifèrent d'innombrables fautes qui signalent une évolution anormale. Cette prolifération de fautes est diacritique ( c'est-à-dire que ce n'est pas de l'ordre de l'évolution mais de la rupture historique datée. Prenons le cas de l'utilisation du subjonctif au lieu de l'indicatif après la locution « après que » ; la logique prescrit l'indicatif puisque l'action a eu lieu. Ce solécisme « après que je sois » touche aux prescriptions de la langue française, en l'occurrence à l'objectif de clarté et de logique ; en cela il n'est plus seulement une faute mais un changement de direction, il marque une rupture temporelle de huit cents à mille ans.

Parmi les fautes il faut distinguer les fredaines et les métaplasmes, les premières ne portent que sur la convention tout en demeurant dans l'oreille française ; le métaplasme est une altération morphologique ; il faut l'entendre en un sens élargi comme une atteinte aux prescriptions par lesquelles une langue se constitue en projet : la précision qui implique les accords de participe, la logique qui implique l'indicatif après « après que ».

La planète se numérise, en conséquence on assiste à un phénomène qu'Alain Borer nomme « l'abruption », c'est-à-dire un passage brusque , imprévu, qui implique une transformation et un changement de direction irréversible. Sous l'effet du monde virtuel, la langue française subit de plein fouet cette « abruption ». Les langues subissent des transformations sous l'effet de causes multiples. La tendance est à l'utilisation d'une langue abrégée. L'accélération et la fragmentation emportent avec les adverbes (je roule prudent) la double négation

(faut pas rêver), or, c'est le « ne » davantage que le « pas » qui caractérise la négation française et qui précède le verbe pour l'informer par logique et prévenance. Les mots trop longs, aristocratiques sont passés à la guillotine de l'apocope( l'actu) ou de l'aphérèse( bus). La langue s'est abrégée en deux syllabes (bénéf, ciné ,...), c'est le passage à l'iambe. Cette binarité iambique coupe court aux rythmes divers, narratif, dramatique, lyrique, aux rythmes subtils comme aux mots savants. On dit CD au lieu de « disque audionumérique ».

On abandonne la synapsie (les mots liés par des prépositions comme dans « machine à coudre ») et on dira skate pour « planche à roulettes », ... On assiste à la suppression des pronoms, des articles, des prépositions, des mots de liaison et des articulations. L'usage en est systématisé par la « pub » ou les émissions de télévision. Or, les prépositions apportent la précision, privilège le plus précieux de la langue française. Cet usage des prépositions économisent les circonvolutions auxquelles d'autres langues doivent avoir recours pour éviter les confusions.

L'auteur parle de calliphonie comme une sorte de calligraphie orale, et il oppose la langue de Molière ( la claire diction ) à celle de Coluche (la mal-diction).Le plus grand nombre désormais ne prononce plus ni n'accorde les participes passés (un certain nombre de choses ont été « fait ? », confond le participe passé et l'infinitif, néglige le féminin comme le pluriel( Merkel s'est « rendu ? » à Paris) et cesse de conjuguer les pronoms personnels au profit d'un seul « lequel » remplaçant laquelle ou lesquels,...

Signe de perte massive du vocabulaire, « bouger » occupe grossièrement la place de tous les verbes inchoactifs, ceux qui disent le départ ( partir, quitter, prendre congé, ...) supprimant toutes les nuances de mouvement ( déplacer, remuer,...) mais aussi s'amalgame aux idées de changement (altérer, évoluer,...) et encore de restriction ( escamoter,...). On gère les « ressources humaines » comme les « produits financiers », le stress, son emploi du temps,...

Nous perdons nos voyelles qui sont prononcées à l'anglaise. Le « e » muet disparaît.

La troisième partie du livre est consacrées aux prescriptions de la langue française avec en exergue sous le titre de cette section la pensée de Rémy de Gourmont : « Je considère comme intangibles la forme et la beauté de la langue française. »

La langue française était déjà unifiée au XII<sup>e</sup> siècle, à la différence de toutes les langues européennes. Elle se singularise par un ensemble de lois qui dépassent largement les « fameux niveaux de langue » qu'ont connu à des degrés divers tous les idiomes des nations voisines. C'est une langue qui possède une impressionnante quantité de mots abstraits d'une haute précision, aiguisés par l'usage oralécrit ( plus exactement parlécrit). En français on ne touche pas au

mot ; impensable de le déformer par des cas, pire encore de le combiner avec d'autres à la manière des langues agglutinantes comme le turc ou l'allemand.

Le français est une langue écrite. C'est de là qu'elle tient son propre génie, son projet singulier. C'est une langue dont la vérification a lieu par écrit. Les mots ont été fixés par écrit, non seulement depuis Richelieu, mais dès avant le dictionnaire françois-latin de Robert Estienne ( 1503-1559). Le projet de la langue française tient en ceci : il est de savoir à tout instant de quoi l'on parle exactement. Ainsi, le vers de Racine dans Phèdre : « Ariane, ma sœur, de quel amour blessée... », l'accord sur l'adjectif « blessée » désigne Ariane sans l'ombre d'un doute, et « quel », au masculin l'amour. La grammaire imparablement précise ne laisse aucun doute sur les relations à établir entre les termes Ariane-blessée/quel-amour. Ce souci de précision est sans égal.

**« La langue française est la seule langue qui fait entendre l'écrit( par la liaison dans « les Z intentions »), l'oralise ou le visualise( blessée, suggérées, ..), la seule langue dont l'écrit complète, précise et vérifie constamment tous les énoncés. C'est là son originalité absolue, son caractère précieux, irremplaçable, sa puissance et sa beauté, c'est là que se manifeste son projet singulier, que tout se joue et se noue.**

**Non seulement la précision mais, si l'on pouvait dire sa... vérifiabilité- disons plutôt son « vidimus », d'un mot latin( nous avons vu)...Sans cette possibilité non-pareille qu'elle offre-sans le vidimus, la langue française serait une langue comme une autre...C'est sur ce point qu'elle est la langue française. C'est par là qu'elle se fait entendre. Par là qu'elle peut mourir. »**

La distinction entre langue parlée et langue écrite n'est pas pertinente ; le caractère unique de la langue française tient en cette mise en son de l'écrit à l'oral.

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre de la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe qui est l'action, et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes.

Il y a dans la formation de la langue française une préoccupation continuelle et structurelle de la beauté. On ne peut la parler qu'en appréciant son élégance.

Il n'y a pratiquement pas d'accentuation en français qui se caractérise aussi par un équilibre, rare en langues, entre consonnes et voyelles, une durée équivalente pour chaque syllabe.

Cette beauté de la langue a été saluée depuis des siècles par de nombreux étrangers. Ainsi, un érudit florentin note : « La parlure délectable du français » ;pour un voyageur vénitien : « La langue française est plus délectable à lire et à ouïr que toute autre »

Nombreux sont de par le monde qui considèrent que la culture française apporte quelque chose de différent, d'inouï et d'original, et nombreux sont les pays pour qui cette culture représente une alternative qu'ils appellent de tous leurs vœux.

La langue française émet dans un spectre de fréquence moyenne de 900 à 1200 Hz. Le « je » avec cette voyelle blanche reste modeste contrairement au I (aïe) anglais qui est de l'ordre du cri. Une telle recherche de la bande médiane pour le français révèle son projet : **une pensée claire et précise dans une relation harmonieuse et le respect de l'interlocuteur, la destinatrice.**

Grammaire et lexique ne sont guère que « squelette sans vie » affirmait Humboldt, car une langue n'a son lieu propre que dans les combinaisons du discours, et ce n'est pas seulement dans les mots mais encore dans leur ligature (liaisons, lien ou liant) qu'il convient de la pratiquer, c'est dans les arrangements musicaux spontanés qu'il se réalise, « quand la langue se love en elle-même, dans l'ourlet de ses phrases, dans le sombre de ses parenthèses ou le nacré de ses voyelles. »

Encore quelques avis autorisés :

Pour Nietzsche, la langue française est comme une musique de chambre.

François Cheng tient cette langue pour une des réalisations exceptionnelle de l'esprit humain.

Pour Ionesco, la langue française est l'instrument de la littérature.

La femme a une part active et singulière dans la langue française : il s'entend que la femme parle en français grâce à l'équilibre des voyelles et des consonnes, l'élimination des tonalités graves (les basses en espagnol, arabe, russe,...). Ce sont les femmes qui furent à la pointe à Port-Royal, celles qui écrivent (Sévigné, Lafayette, Scudéry,...) furent novatrices. Il n'y a, historiquement, dans aucune littérature, un tel rôle prééminent de la femme.

La question du genre a été traitée de façon originale. Il y a trois solutions possibles : soit le neutre, soit l'hétérogène claironné par deux voyelles distinctes « o » et « a » (portugais, italien, espagnol). C'est avec une finesse sans égale que, seule au monde à inventer cette troisième possibilité, la grammaire française en distinguant intelligemment le sexe et le genre, le biologique et le culturel, conçoit entre l'homme et la femme une proximité dont la nuance fragile est de l'ordre du parfum, un ultra-son esthétique qui ne tient que dans le « e » muet. Le féminin ne se distingue du masculin que par ce supplément léger. Cela implique une co-présence des genres à la langue. La grammaire pense le genre en cause commune. Cette co-présence n'existe dans aucune autre langue. Une langue qui reste la seule au monde à avoir inventé la galanterie, le libertinage et le marivaudage.

Et qu'est-ce que l'universalité de la langue française ?

« ... cela ne veut pas dire que je m'adresse au monde entier, cela veut dire que je parle dans la proximité de tout autre au monde. On n'est pas de quelque part quand on s'exprime en français .La langue est une construction nécessaire à son projet même, à son imaginaire- qui est au fond celui d'une langue porteuse d'utopie :

cela s'entend et s'étend au modèle idéal qu'elle porte, et qui se déduit de sa morphologie-un sujet intelligent et rationnel, masculin-féminin, s'exprimant avec exigence esthétique( par la phonation) et intellectuelle ( par la clarté) ; modéré( non par psychologie, mais par répression de l'ego dans la langue, et le refus général de l'expressionnisme), associant le féminin ; proche et respectueux de l'interlocuteur considéré toujours comme son égal ; il ne fait entendre aucun lieu, il n'est pas une identité qui s'exprime mais un sujet qui se pense citoyen du monde... »

En fin d'ouvrage on trouve des recommandations pour résister à la contamination de notre langue par l'anglais .

**L'auteur :** Alain Borer est poète, essayiste et critique d'art, spécialiste d'Arthur Rimbaud. Lauréat de nombreux prix littéraires, il a reçu en 2005 le prix Edouard Glissant pour l'ensemble de son œuvre.